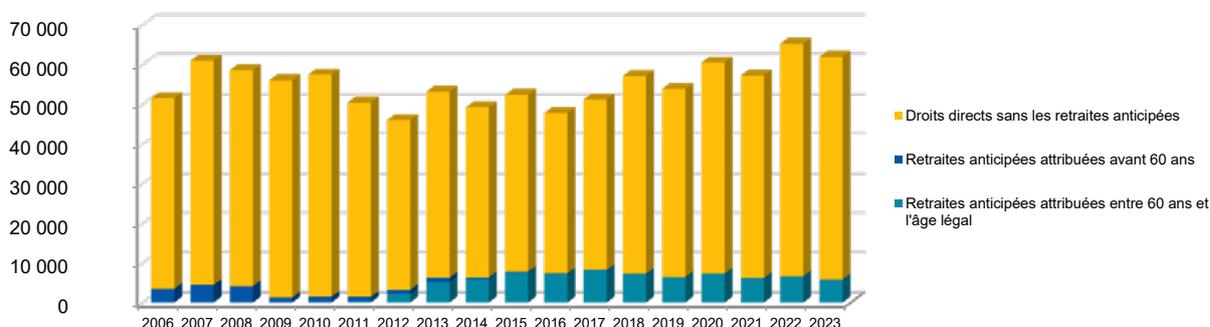


Retraités résidant en Carsat Sud-Est			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	31 942	47 503	79 445
Droits directs (retraites personnelles)	29 755	32 171	61 926
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 187	15 332	17 519
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	4 089	4 968	9 057

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006

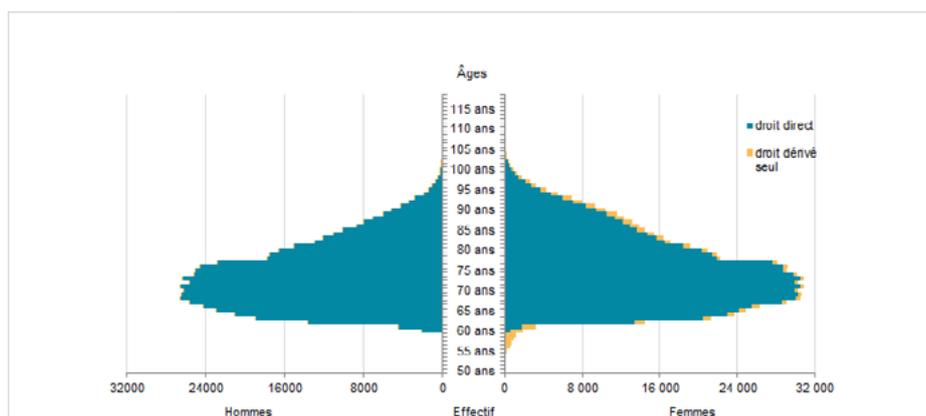


Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 917	1 495	6 412
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	64,0 ans	63,8 ans
Droits dérivés	75,5 ans	74,6 ans	74,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	14,6%	16,8%	15,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	20,8%	21,2%	21,0%

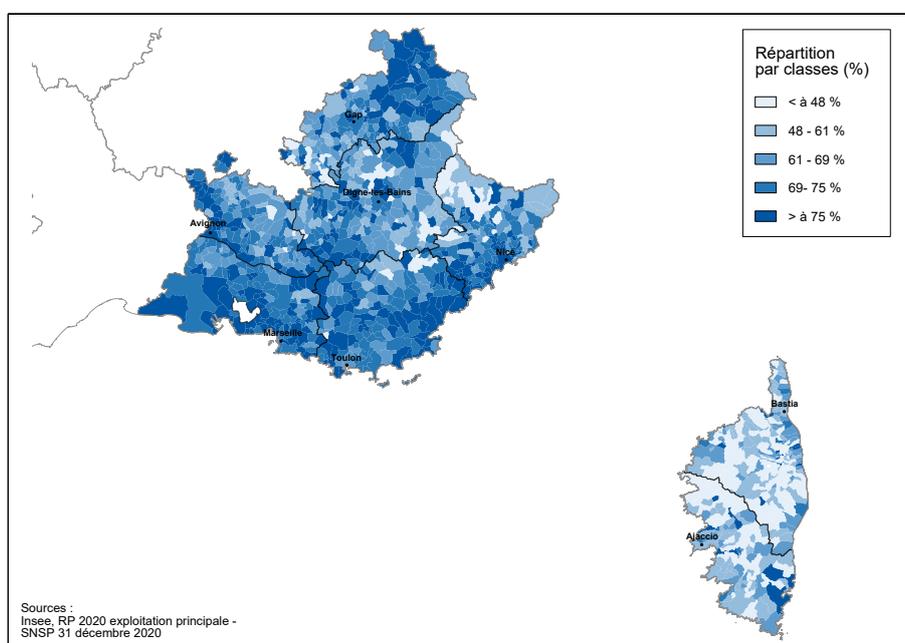
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	554 243	702 171	1 256 414
Retraités percevant un droit direct seul	537 818	510 304	1 048 122
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 717	31 411	33 128
Retraités percevant les deux à la fois	14 708	160 456	175 164
Minimum vieillesse ⁽²⁾	7,4%	6,5%	6,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	83 409	27 726	111 135
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,8 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	929 €	723 €	814 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,0%	45,0%	34,6%

- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Sud-Est



Prestataires payés par la Carsat Sud-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
04 - Alpes-de-Haute-Provence	17 803	21 170	38 973
05 - Hautes-Alpes	14 570	17 593	32 163
06 - Alpes-Maritimes	105 450	134 756	240 206
13 - Bouches-du-Rhône	178 289	224 944	403 233
2A - Corse-du-Sud	12 516	15 053	27 569
2B - Haute-Corse	14 311	17 613	31 924
83 - Var	103 572	132 611	236 183
84 - Vaucluse	50 532	64 056	114 588
Total Carsat Sud-Est	497 043	627 796	1 124 839
Total hors Carsat Sud-Est	65 282	87 651	152 933
Ensemble des prestataires	562 325	715 447	1 277 772

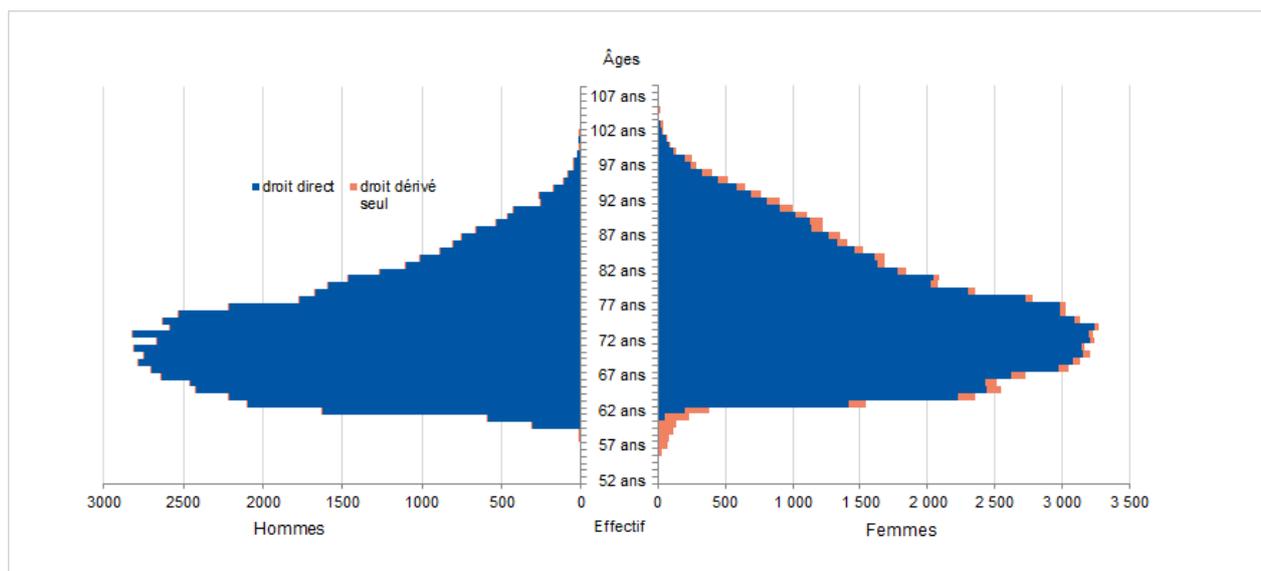
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

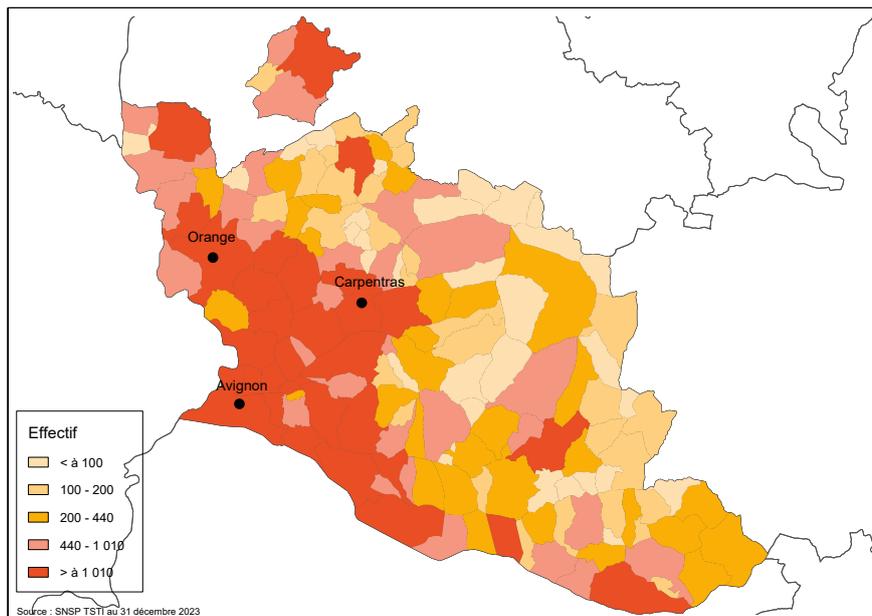
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 156	4 898	8 054
Droits directs (retraites personnelles)	2 899	3 276	6 175
Droits dérivés (retraites de réversion)	257	1 622	1 879
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	315	461	776
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	648	166	814
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,9 ans	63,6 ans
Droits dérivés	74,7 ans	74,1 ans	74,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	56 521	71 694	128 215
Retraités percevant un droit direct seul	54 524	51 531	106 055
Retraités percevant un droit dérivé seul	307	3 288	3 595
Retraités percevant les deux à la fois	1 690	16 875	18 565
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,9%	5,6%	5,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 662	3 102	13 764
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	925 €	692 €	795 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,4%	48,5%	36,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Avignon			
Nombre total de retraités	7 278	10 148	17 426
Retraités percevant un droit direct seul	7 027	7 282	14 309
Retraités percevant un droit dérivé seul	23	536	559
Retraités percevant les deux à la fois	228	2 330	2 558
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,9%	11,0%	12,2%
Orange			
Nombre total de retraités	2 723	3 811	6 534
Retraités percevant un droit direct seul	2 615	2 595	5 210
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	192	211
Retraités percevant les deux à la fois	89	1 024	1 113
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	7,4%	7,4%
Carpentras			
Nombre total de retraités	2 709	3 732	6 441
Retraités percevant un droit direct seul	2 599	2 585	5 184
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	187	204
Retraités percevant les deux à la fois	93	960	1 053
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,1%	7,6%	8,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

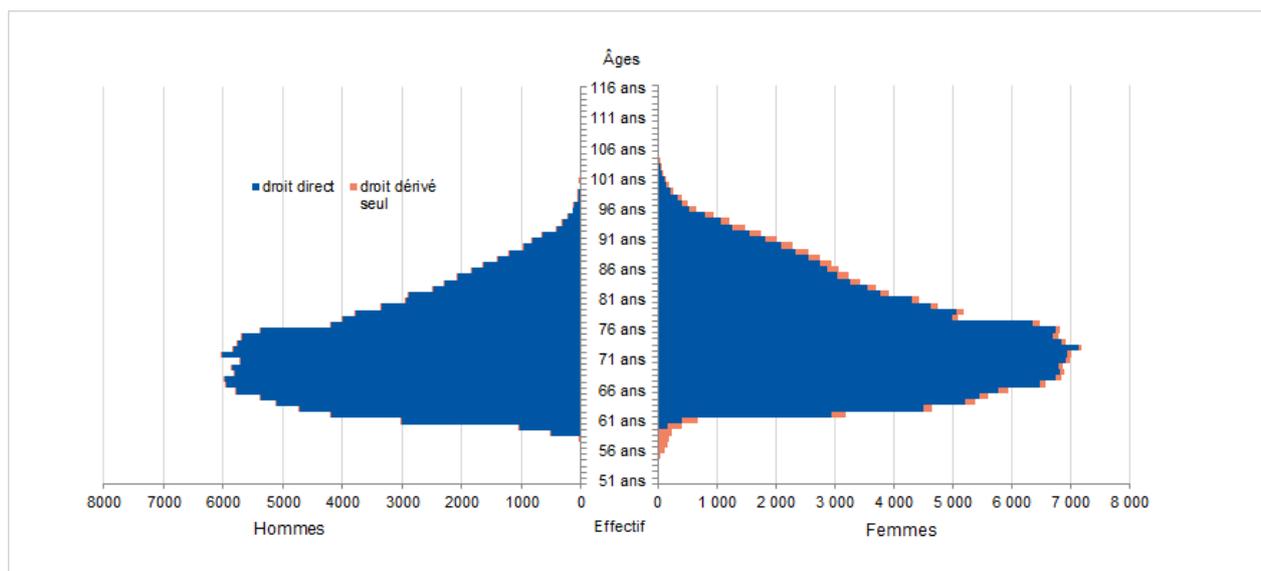
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

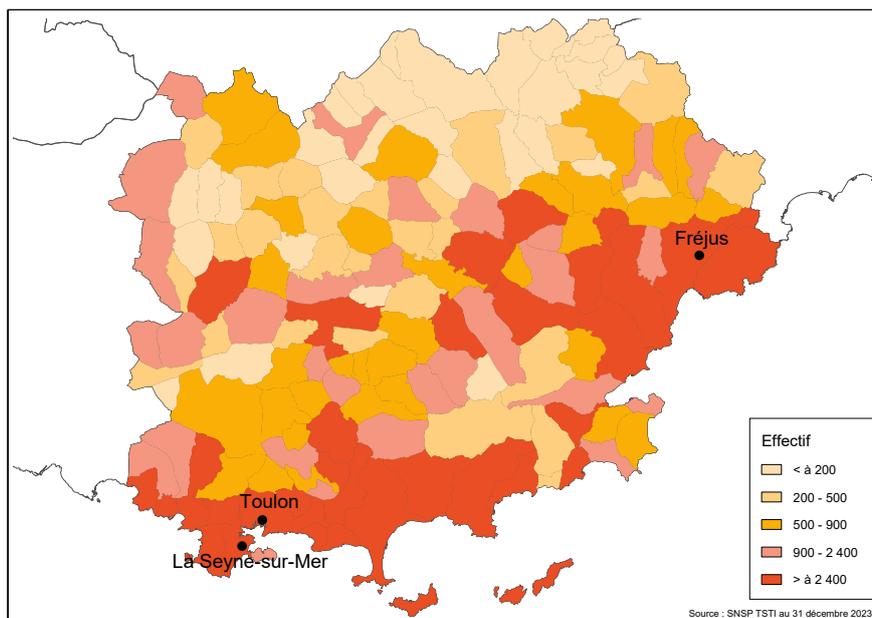
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 900	10 745	17 645
Droits directs (retraites personnelles)	6 431	7 126	13 557
Droits dérivés (retraites de réversion)	469	3 619	4 088
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	717	964	1 681
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 176	375	1 551
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	64,0 ans	63,8 ans
Droits dérivés	75,3 ans	74,8 ans	74,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	125 794	159 018	284 812
Retraités percevant un droit direct seul	122 282	117 284	239 566
Retraités percevant un droit dérivé seul	355	6 506	6 861
Retraités percevant les deux à la fois	3 157	35 228	38 385
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,8%	5,4%	5,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 654	6 896	26 550
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,4 ans	75,7 ans	75,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	898 €	712 €	794 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,6%	44,1%	33,9%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulon			
Nombre total de retraités	14 951	21 129	36 080
Retraités percevant un droit direct seul	14 521	15 271	29 792
Retraités percevant un droit dérivé seul	37	1 021	1 058
Retraités percevant les deux à la fois	393	4 837	5 230
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,6%	10,0%	11,5%
Fréjus			
Nombre total de retraités	7 194	9 422	16 616
Retraités percevant un droit direct seul	6 980	6 799	13 779
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	320	336
Retraités percevant les deux à la fois	198	2 303	2 501
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,6%	4,9%	5,7%
La Seyne-sur-Mer			
Nombre total de retraités	7 060	9 293	16 353
Retraités percevant un droit direct seul	6 849	6 557	13 406
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	441	459
Retraités percevant les deux à la fois	193	2 295	2 488
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	7,8%	7,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

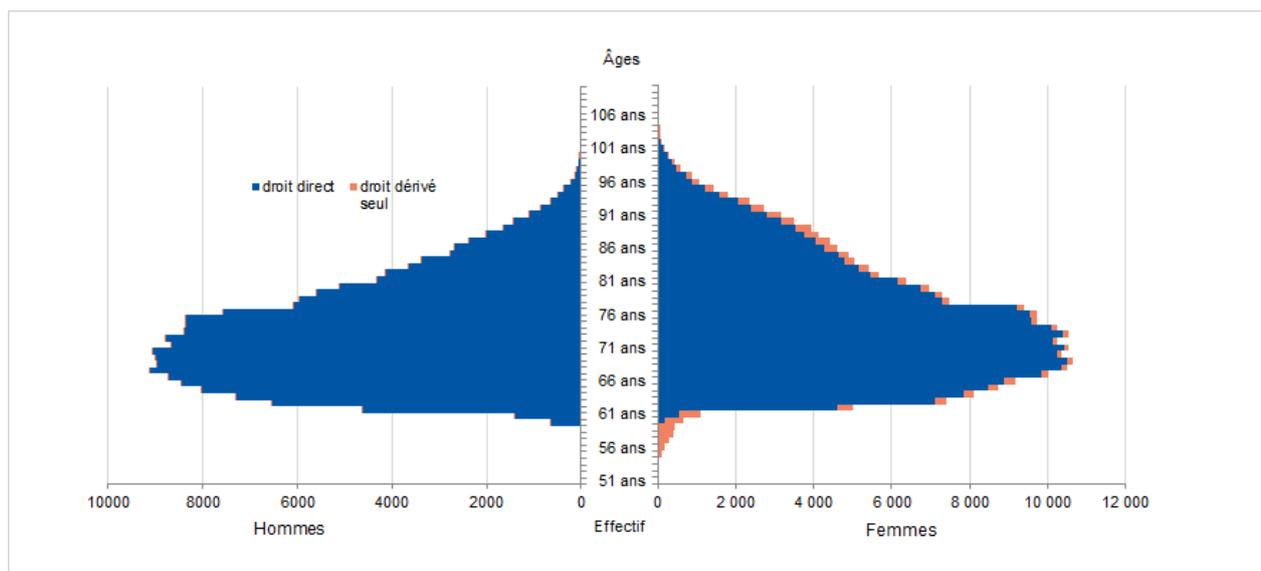
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

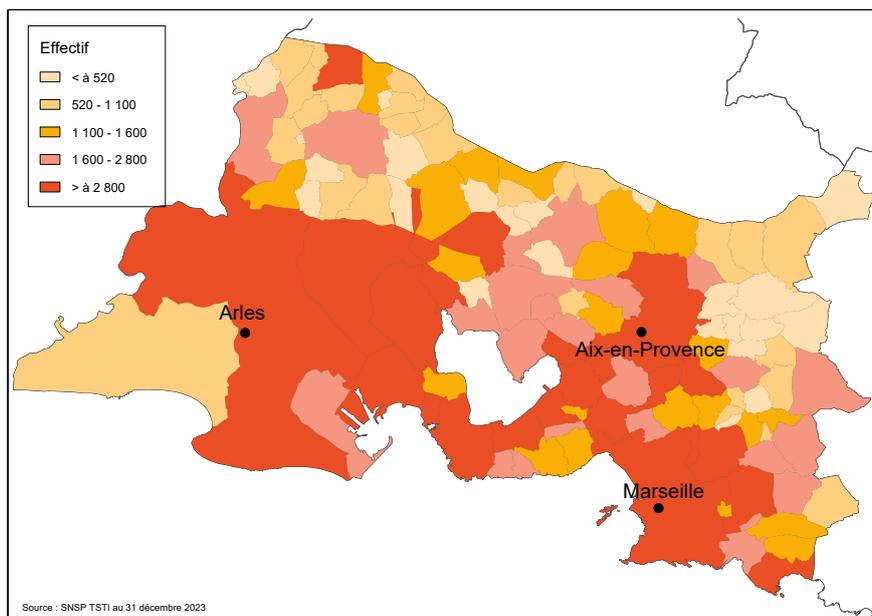
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	10 976	16 208	27 184
Droits directs (retraites personnelles)	10 290	11 147	21 437
Droits dérivés (retraites de réversion)	686	5 061	5 747
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 788	2 072	3 860
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 519	446	1 965
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,7 ans	64,0 ans	63,8 ans
Droits dérivés	75,5 ans	74,4 ans	74,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	187 323	238 325	425 648
Retraités percevant un droit direct seul	182 054	170 873	352 927
Retraités percevant un droit dérivé seul	500	11 186	11 686
Retraités percevant les deux à la fois	4 769	56 266	61 035
Minimum vieillesse ⁽²⁾	8,6%	7,7%	8,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	26 773	8 173	34 946
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,7 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	971 €	735 €	839 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,7%	46,0%	34,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Marseille			
Nombre total de retraités	69 081	92 741	161 822
Retraités percevant un droit direct seul	66 912	66 197	133 109
Retraités percevant un droit dérivé seul	183	4 360	4 543
Retraités percevant les deux à la fois	1 986	22 184	24 170
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,9%	11,6%	13,0%
Aix-en-Provence			
Nombre total de retraités	11 691	15 685	27 376
Retraités percevant un droit direct seul	11 472	11 895	23 367
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	694	716
Retraités percevant les deux à la fois	197	3 096	3 293
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	6,0%	7,0%
Arles			
Nombre total de retraités	5 302	6 775	12 077
Retraités percevant un droit direct seul	5 131	4 762	9 893
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	381	396
Retraités percevant les deux à la fois	156	1 632	1 788
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	8,2%	8,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

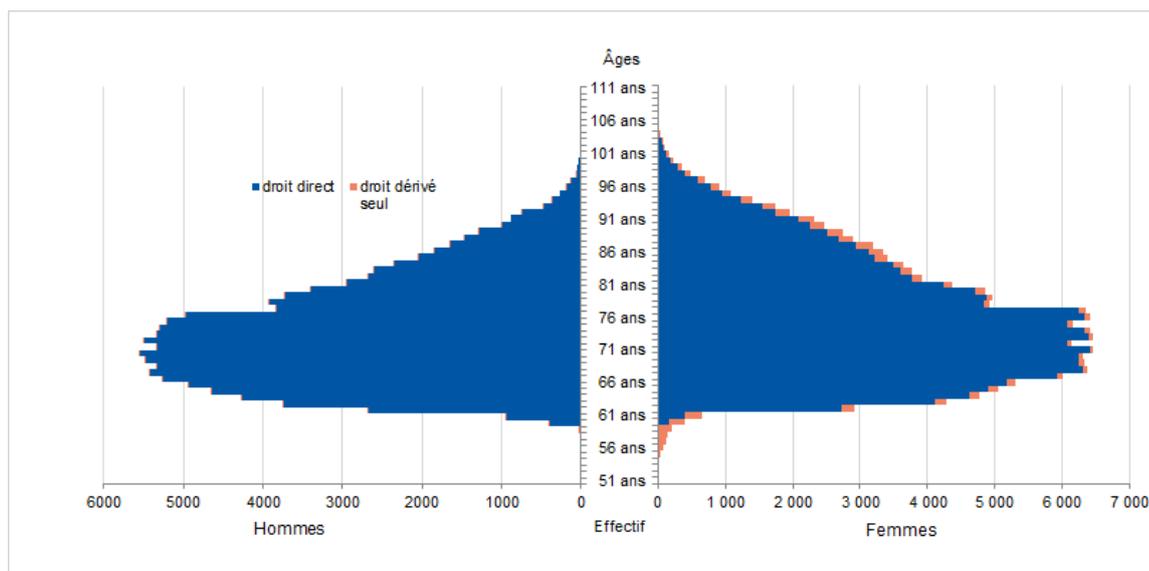
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

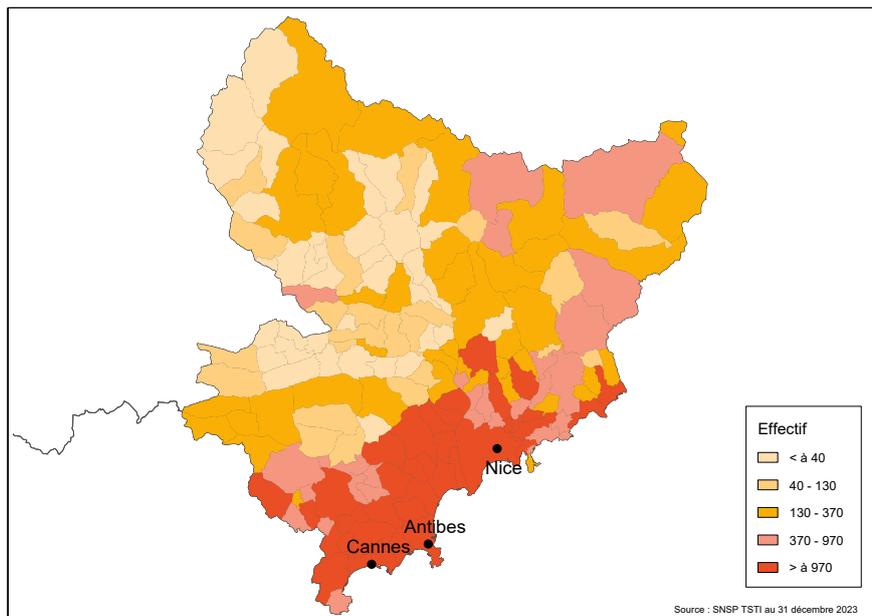
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 027	9 998	17 025
Droits directs (retraites personnelles)	6 558	6 775	13 333
Droits dérivés (retraites de réversion)	469	3 223	3 692
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	892	963	1 855
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	986	355	1 341
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,7 ans	64,1 ans	63,9 ans
Droits dérivés	76,3 ans	75,3 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	118 400	153 460	271 860
Retraités percevant un droit direct seul	114 954	112 486	227 440
Retraités percevant un droit dérivé seul	293	6 348	6 641
Retraités percevant les deux à la fois	3 153	34 626	37 779
Minimum vieillesse ⁽²⁾	8,2%	6,1%	7,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 750	6 571	22 321
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,8 ans	76,4 ans	75,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	937 €	751 €	832 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,8%	41,3%	33,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nice			
Nombre total de retraités	34 927	47 183	82 110
Retraités percevant un droit direct seul	33 888	34 495	68 383
Retraités percevant un droit dérivé seul	85	1 941	2 026
Retraités percevant les deux à la fois	954	10 747	11 701
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,9%	8,1%	10,6%
Cannes			
Nombre total de retraités	9 049	13 038	22 087
Retraités percevant un droit direct seul	8 776	9 244	18 020
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	558	579
Retraités percevant les deux à la fois	252	3 236	3 488
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,5%	8,4%	8,4%
Antibes			
Nombre total de retraités	8 689	11 971	20 660
Retraités percevant un droit direct seul	8 437	8 739	17 176
Retraités percevant un droit dérivé seul	32	502	534
Retraités percevant les deux à la fois	220	2 730	2 950
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	5,3%	5,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

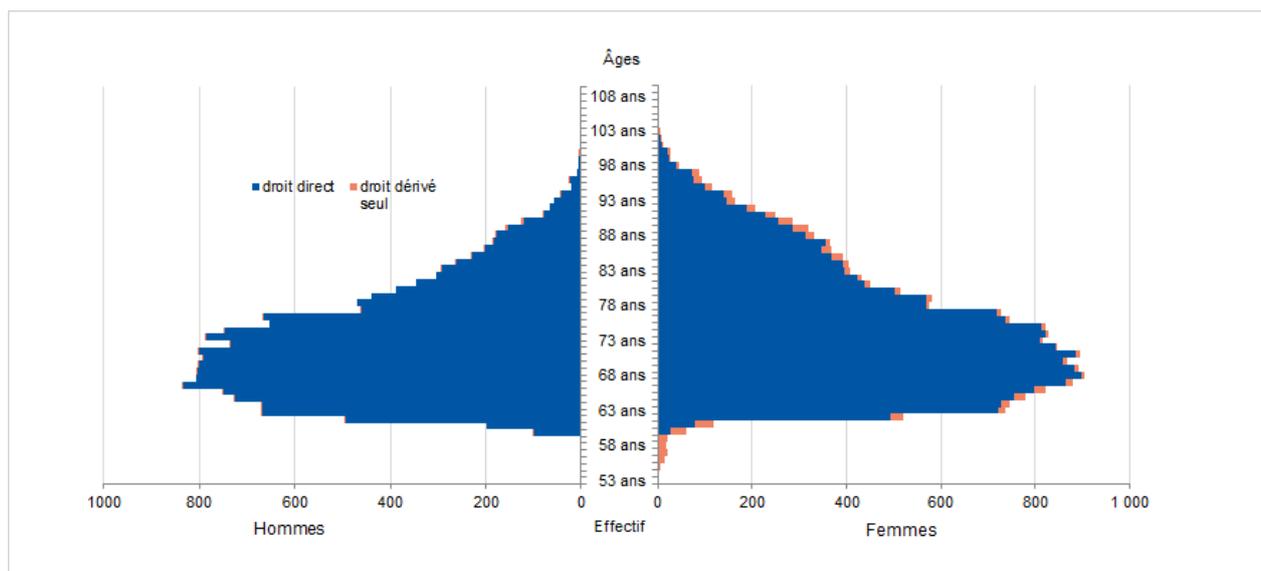
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

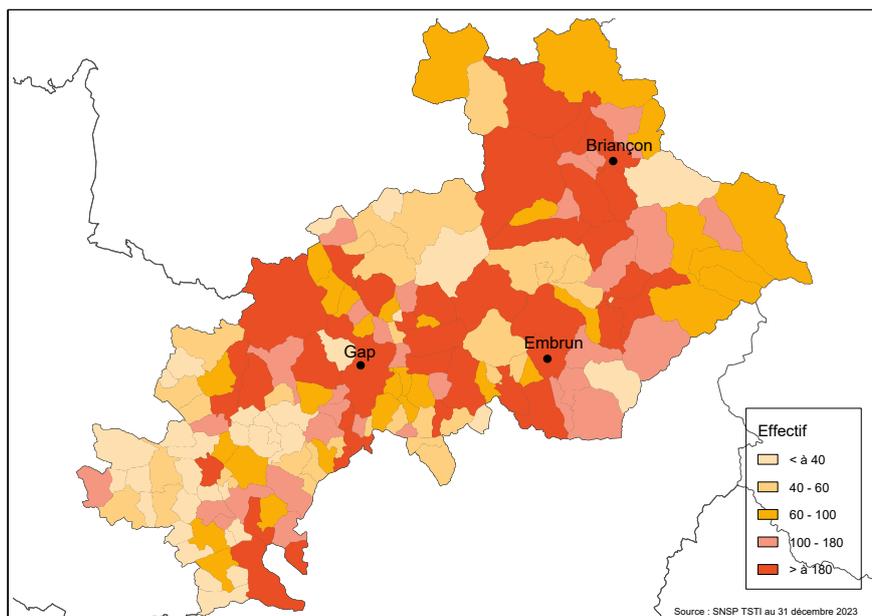
Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	915	1 293	2 208
Droits directs (retraites personnelles)	842	906	1 748
Droits dérivés (retraites de réversion)	73	387	460
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	60	104	164
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	204	64	268
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,7 ans	63,5 ans
Droits dérivés	75,3 ans	75,2 ans	75,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	16 436	19 691	36 127
Retraités percevant un droit direct seul	15 905	14 770	30 675
Retraités percevant un droit dérivé seul	71	699	770
Retraités percevant les deux à la fois	460	4 222	4 682
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,2%	4,0%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 494	1 191	4 685
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	866 €	691 €	771 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,3%	46,8%	35,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Gap			
Nombre total de retraités	4 265	5 896	10 161
Retraités percevant un droit direct seul	4 149	4 375	8 524
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	227	238
Retraités percevant les deux à la fois	105	1 294	1 399
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	5,0%	4,8%
Briançon			
Nombre total de retraités	1 176	1 539	2 715
Retraités percevant un droit direct seul	1 144	1 169	2 313
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	39	40
Retraités percevant les deux à la fois	31	331	362
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	5,0%	4,5%
Embrun			
Nombre total de retraités	865	1 130	1 995
Retraités percevant un droit direct seul	831	816	1 647
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	35	37
Retraités percevant les deux à la fois	32	279	311
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,4%	3,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

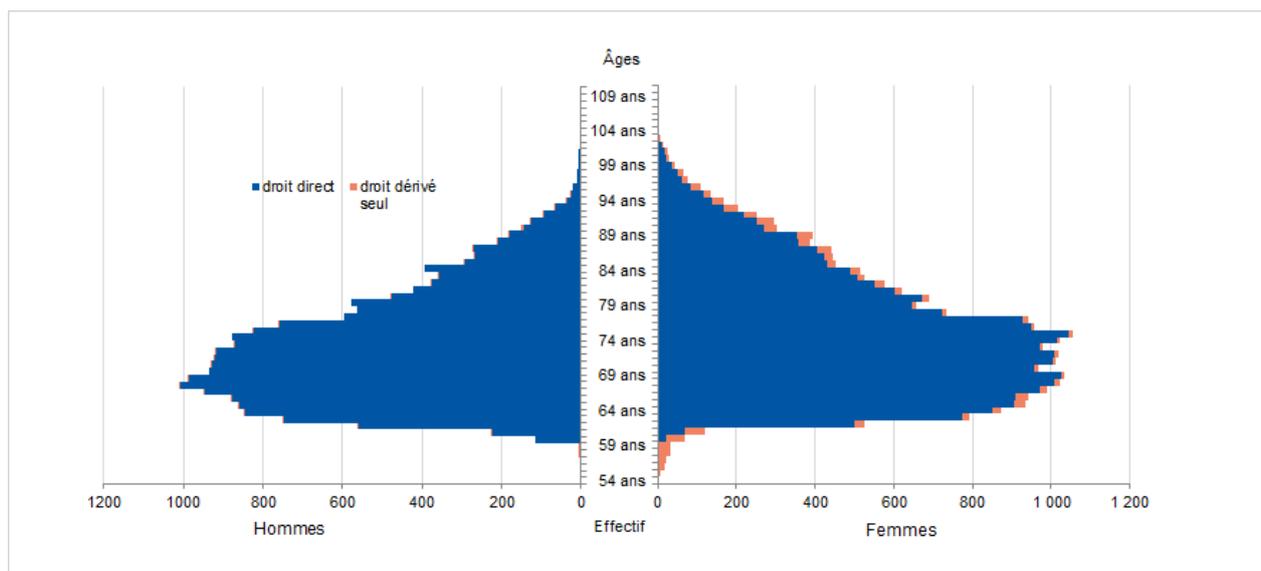
Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

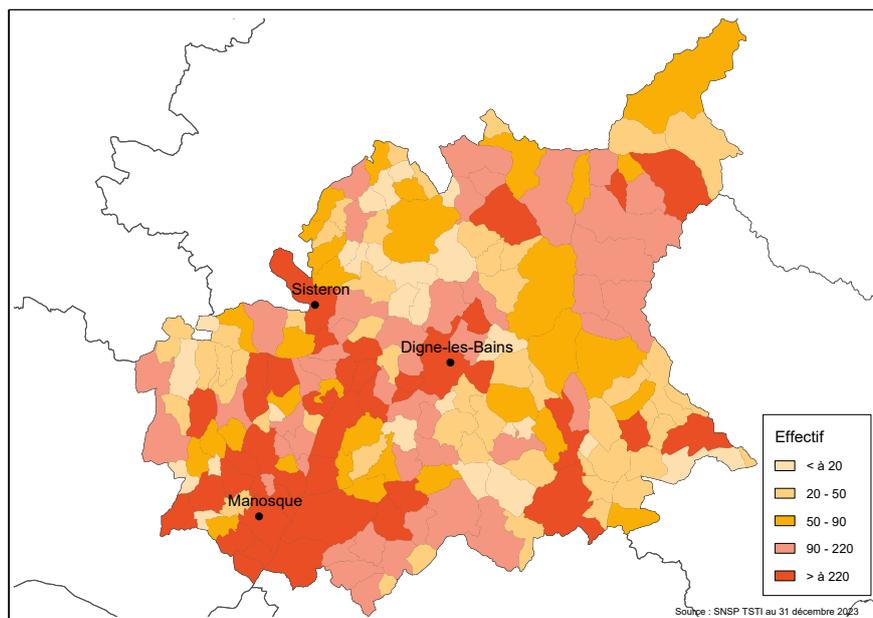
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 081	1 565	2 646
Droits directs (retraites personnelles)	974	1 051	2 025
Droits dérivés (retraites de réversion)	107	514	621
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	100	147	247
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	249	44	293
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,9 ans	63,5 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,4 ans	74,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	19 805	23 516	43 321
Retraités percevant un droit direct seul	19 093	16 920	36 013
Retraités percevant un droit dérivé seul	73	1 001	1 074
Retraités percevant les deux à la fois	639	5 595	6 234
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,7%	5,1%	4,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 785	999	4 784
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	906 €	693 €	790 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,7%	48,2%	35,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Manosque			
Nombre total de retraités	2 288	3 154	5 442
Retraités percevant un droit direct seul	2 214	2 192	4 406
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	149	153
Retraités percevant les deux à la fois	70	813	883
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	6,9%	6,7%
Digne-les-Bains			
Nombre total de retraités	1 789	2 461	4 250
Retraités percevant un droit direct seul	1 728	1 763	3 491
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	88	91
Retraités percevant les deux à la fois	58	610	668
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,7%	6,1%	7,2%
Sisteron			
Nombre total de retraités	898	1 136	2 034
Retraités percevant un droit direct seul	860	769	1 629
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	64	65
Retraités percevant les deux à la fois	37	303	340
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	7,7%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

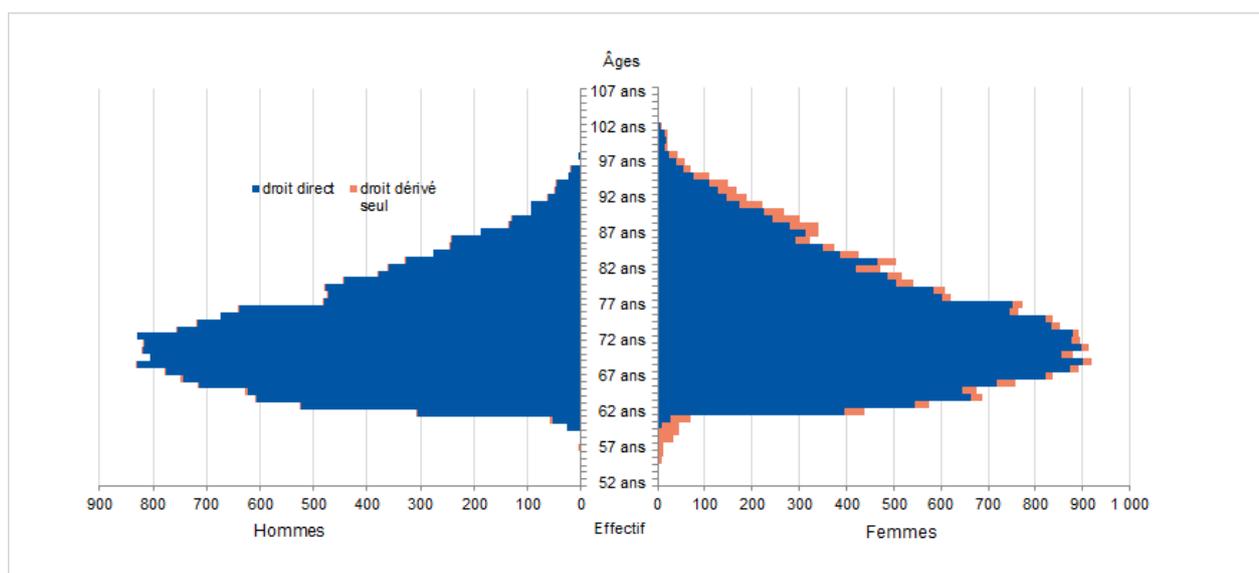
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

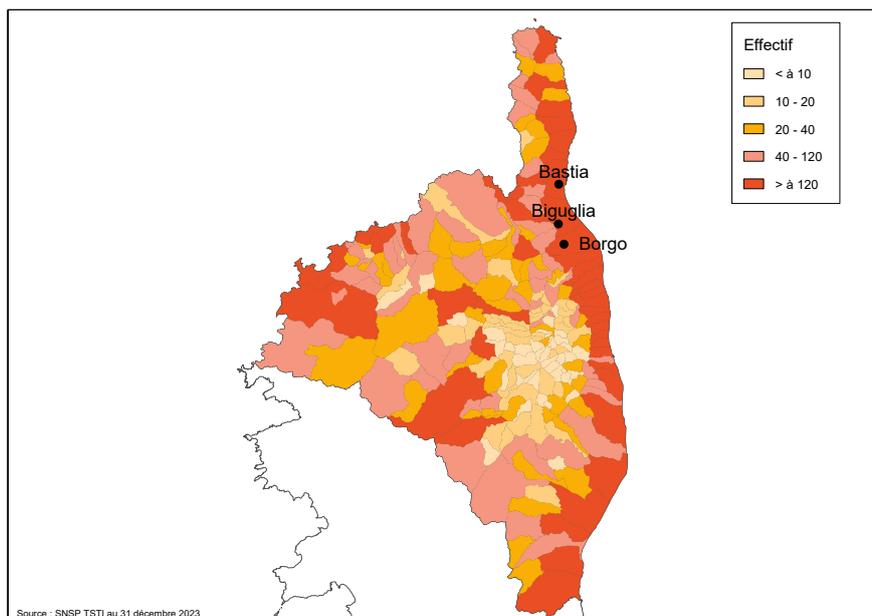
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	990	1 491	2 481
Droits directs (retraites personnelles)	916	1 005	1 921
Droits dérivés (retraites de réversion)	74	486	560
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	104	167	271
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	70	24	94
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,3 ans	64,4 ans	64,4 ans
Droits dérivés	74,8 ans	74,0 ans	74,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	15 885	19 522	35 407
Retraités percevant un droit direct seul	15 327	14 037	29 364
Retraités percevant un droit dérivé seul	71	1 318	1 389
Retraités percevant les deux à la fois	487	4 167	4 654
Minimum vieillesse ⁽²⁾	10,1%	10,7%	10,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 085	393	1 478
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,4 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	829 €	677 €	745 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	30,3%	50,3%	41,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bastia			
Nombre total de retraités	3 204	4 653	7 857
Retraités percevant un droit direct seul	3 097	3 227	6 324
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	348	355
Retraités percevant les deux à la fois	100	1 078	1 178
Minimum vieillesse⁽¹⁾	14,6%	17,1%	16,1%
Borgo			
Nombre total de retraités	747	888	1 635
Retraités percevant un droit direct seul	725	643	1 368
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	48	50
Retraités percevant les deux à la fois	20	197	217
Minimum vieillesse⁽¹⁾	6,2%	9,0%	7,7%
Biguglia			
Nombre total de retraités	644	759	1 403
Retraités percevant un droit direct seul	615	552	1 167
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	46	47
Retraités percevant les deux à la fois	28	161	189
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,4%	5,5%	5,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

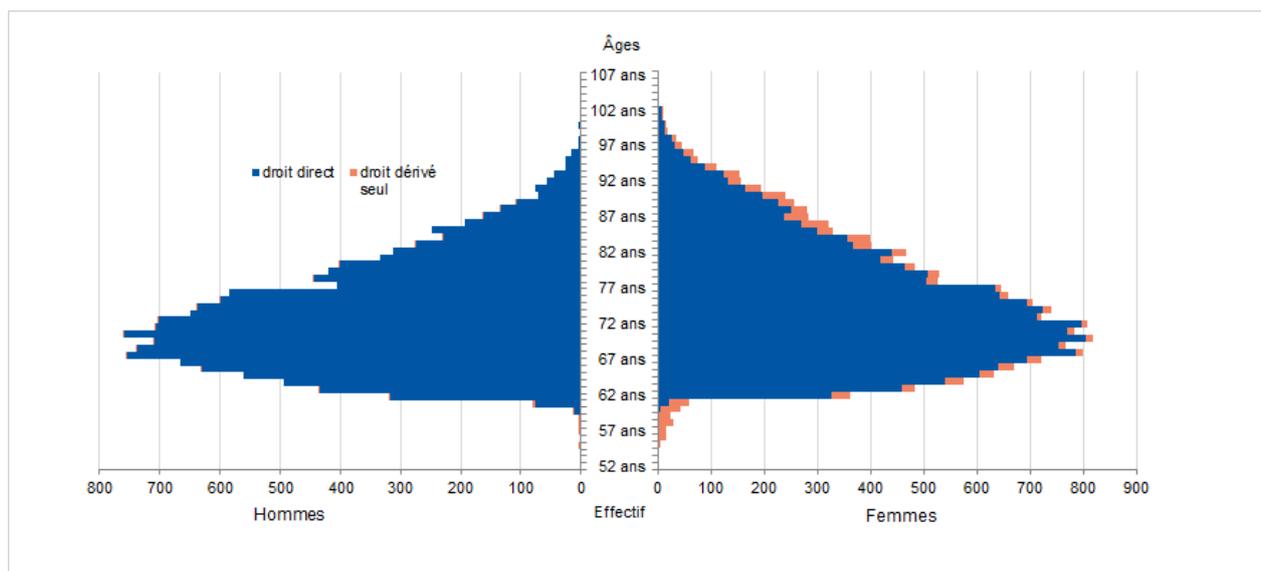
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

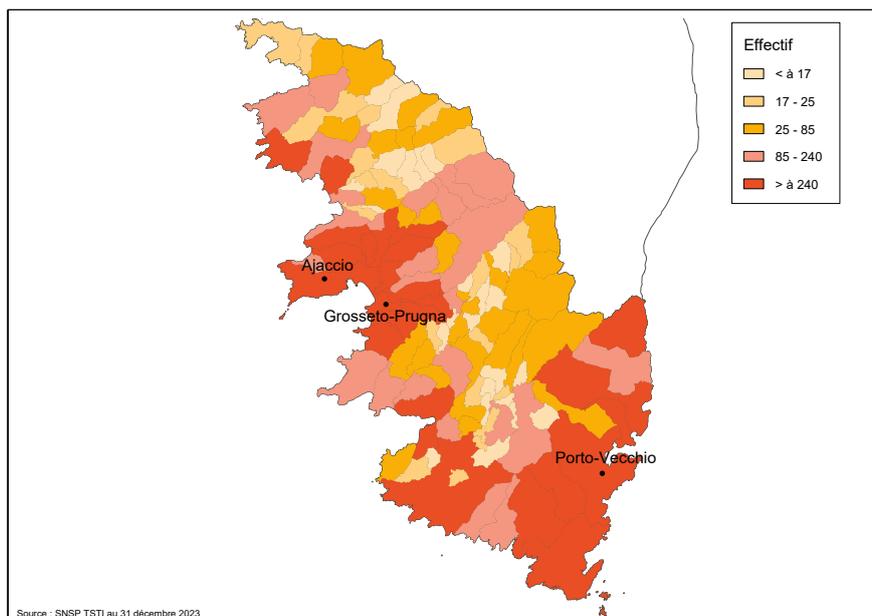
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	897	1 305	2 202
Droits directs (retraites personnelles)	845	885	1 730
Droits dérivés (retraites de réversion)	52	420	472
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	113	90	203
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	65	21	86
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,5 ans	64,5 ans	64,5 ans
Droits dérivés	73,6 ans	73,3 ans	73,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	14 079	16 945	31 024
Retraités percevant un droit direct seul	13 679	12 403	26 082
Retraités percevant un droit dérivé seul	47	1 065	1 112
Retraités percevant les deux à la fois	353	3 477	3 830
Minimum vieillesse ⁽²⁾	10,3%	8,8%	9,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	991	401	1 392
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,4 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	839 €	682 €	753 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	29,9%	46,9%	38,9%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Ajaccio			
Nombre total de retraités	5 243	6 929	12 172
Retraités percevant un droit direct seul	5 109	5 002	10 111
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	457	466
Retraités percevant les deux à la fois	125	1 470	1 595
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,3%	11,1%	12,5%
Porto-Vecchio			
Nombre total de retraités	1 287	1 509	2 796
Retraités percevant un droit direct seul	1 248	1 111	2 359
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	97	98
Retraités percevant les deux à la fois	38	301	339
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,9%	9,5%	10,2%
Grosseto-Prugna			
Nombre total de retraités	511	576	1 087
Retraités percevant un droit direct seul	500	460	960
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	15	16
Retraités percevant les deux à la fois	10	101	111
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,1%	3,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr